

La Versification

Introduction

Au départ : vers pour le sacré. Le vers est utile pour mémoriser à l'époque de l'oral.
Opposition poésie / prose est devenue poésie / récit. Il n'y a plus de lecture à haute voix. Le vers parle davantage à la vue.

Terminologie

Versification : étude de tous les types de structuration des vers, structure interne/arrangement des vers entre eux ; mesures fixes et conventionnelles / groupements syntaxiques et rythmiques isolés par des coupes.

La versification englobe :

- **prosodie** : étude des caractéristiques phoniques, unités non-segmentables, durée, accent, ton...
- **métrique** : système de mesures fixes, organisation interne du vers
- **rythme** : toute configuration libre et répétitive.

Chapitre I : Le numérisme

Le vers : sur une seule ligne ; segmentation qui se répète de vers en vers.

Versus : fait de tourner la charrue au bout du sillon.

« Le sillon » -> la « ligne ». le vers tourne tandis que la prose va tout droit.

« retour » : en principe, le vers n'est pas isolé.

Relative indépendance du vers.

Ses limites sont clairement marquées.

Structure interne.

1. Historique

Prosodie gréco-latine fondée sur la quantité des syllabes. Pieds : groupes de syllabes dont l'une est marquée d'un temps fort. Convention : une longue vaut deux brèves.

Pas de rime.

Ce système est applicable dans une langue fondée sur des oppositions quantitatives (anglais, allemand...)

Avec l'évolution phonétique : isosyllabisme + accent fixe en fin de vers et d'hémistiche. Le nombre de syllabes se fixe.

S'ajoute la rime et la césure pour former le modèle du vers roman.

2. Les lois du décompte

a. Le *e* caduc

Totalement muet après voyelle.

Amuï en fin de mot après consonne.

En ancien français, tout *e* est prononcé, en finale aussi mais ne compte pas : rimes féminines.

S'élide devant une voyelle.

Renaissance : l'orthographe fluctuant, c'est flou.

Classique :

- *e* devant consonne : 1 syllabe

- *e* devant voyelle : 0 syllabe (élision)
- *e* à la rime : 0 (apocope : chute d'un phonème, d'une ou plusieurs syllabes à la fin d'un mot (opposé à *aphérèse*= *au début*.) Au Moyen-âge : apocope à l'hémistiche également (*césure épique*).

Problèmes :

- *e* en monosyllabe tonique devant voyelle : « dites-le à ». Les Classiques l'évitent.
- *e* après voyelle et non-élidable : à l'intérieur d'un mot compte pour 0 syllabe (« *pri(e)ra* ») ; en fin de mot : (V+*e*+C (« tu *pries* »)) : interdit sauf exceptions : « *pensées* » devient « *pensers* » ; finales verbales en -aient, -oient...

Cette règle est observée jusqu'au Symbolisme : apocope en fin d'hémistiche ou le *e* final est prononcé après voyelle. La règle classique n'est alors plus suivie et l'*e* caduc est devenu un élément malléable.

b. Diérèse et synérèse

(2 voyelles successives qui comptent pour 2/1 syllabes)

métrique : suit l'étymologie « *lier* » < *ligare* ; « *pied* » résultant d'une diphtongaison. + analogies.

Règles strictes mais flottantes.

Depuis le début du 20^{ème} siècle, c'est plus libre. La diérèse devient un choix de lecture.

c. L'hiatus

Rencontre sans élision de deux voyelles prononcées à l'intérieur d'un mot (accepté) ou dans une suite de deux mots (pas toujours accepté).

Le latin élidait toute voyelle finale devant un mot commençant par une voyelle.

Moyen-âge et Renaissance : pas de règle.

Pléiade puis Malherbe : demandent sa suppression, même avec consonne de liaison.

Classique : strictement interdit mais tolérances :

- si *e* caduc suit la voyelle
- si V suivi d'une C muette (soumis)
- si le 2^{ème} mot commence par un *h* aspiré
- quand le 2^{ème} mot exclu la liaison
- licences orthographiques (encor)

Aujourd'hui encore, le compte syllabique reste essentiel dans la poésie versifiée.

3. Les types de vers

Les ensembles de 7, 8, 10, 12 syllabes se sont imposés.

Vers simples : < ou = 8 syllabes ; complexes > 8 (décomposables)

a. Les plus fréquents

- **octosyllabe** : le plus ancien (environ 10^{ème} siècle). Très utilisé au M.-A. jusqu'au 16^{ème}. Entre le 17^{ème} et le 19^{ème}, dans les genres mineurs et les poèmes courts. 19^{ème} : à nouveau dans la grande poésie lyrique. Vers souple, sans césure (beaucoup utilisé dans la chanson)
- **décasyllabe** : très ancien (11^{ème}) utilisé dans la poésie épique, chanson de geste, hagiographie. Vers lyrique jusqu'au 16^{ème} siècle où il est détrôné par l'alexandrin. Retrouve sa place dans la poésie lyrique au 19^{ème} siècle. Rythme : 4+6 le plus fréquent ; 6+4 rare ; 5+5
- **l'alexandrin** : apparaît au 12^{ème} siècle. Son nom apparaît au 15^{ème}, d'un poème sur Alexandre le Grand du 12^{ème}. Au 13^{ème} : épopées hagiographiques *etc.* éclipse au 14 et

15èmes siècles. Réapparaît au 16^{ème} puis dans la comédie et la tragédie. C'est *le grand vers*. 6+6. l'hémistiche : 1/5 ; 2/4 ; 3/3 ; 4/2 ; 5/1 (36 variations possibles). 3/3/3/3 : « tétramètre régulier ». 4/4/4 : « trimètre romantique » utilisé par les Romantiques pour créer un effet de rupture. Peu à peu, la marque syntaxique de la césure s'efface.

b. Les vers longs

- 9 syllabes (ennéasyllabe) : Malherbe (3/3/3) et surtout Verlaine (4/5). Vers impair utilisé au 16^{ème} et 17^{ème} siècles pour les genres légers puis remis à l'honneur par les symbolistes.
- 11 syllabes (hendécasyllabes) : utilisation irrégulière (5/6 ou 6/5)
- 13 syllabes très rares, au M.-A., Verlaine, Chansons à boire.
- >13 vraiment très rares.

c. Les vers courts

Rares en isométrie. Pas de césure.

- 7 syllabes (heptasyllabes) : poésie lyrique courtoise, utilisé tout le temps
- 6 syllabes : pour conclure les laisses au M.-A. Utilisé comme un ½ alexandrin.
- 5 syllabes et moins, en hétérométrie.

4. Le vers en question

a. Vers libre et vers libéré

Différents du vers mêlés (La Fontaine) ou du *vers blanc* (sans rime).

Le vers libre apparaît dans le dernier quart du 19^{ème}. Gustave Kahn. La justification devient purement interne. Un même vers peut être rythmé de différentes façons, longueur variable ; la rime n'est plus qu'occasionnelle.

Il se définit surtout comme non-prose. Sa marque reste le retour à la ligne : poésie de plus en plus visuelle.

Vers libéré : nombre régulier de syllabes mais indépendance vis-à-vis des règles classiques.

b. Le verset

Unité de l'ordre du paragraphe.

Verset métrique : vers réguliers mais souples.

Verset cadencé : pas de régularité rythmique mais ensembles syntaxiques qui s'enflent ou décroissent au gré du lyrisme.

Verset « amorphe » : pas de distribution notable de ses éléments. Différents de la prose par la fréquence des alinéas et le principe même d'une écriture non discursive.

Chapitre II : La rime

Elle n'est pas indispensable, absente dans la poésie des langues accentuelles.

Lien nécessaire entre le caractère syllabique et la rime pour faire l'identité du vers.

I. Les types d'homophonies

1. Définitions

Rime : homophonie de la dernière voyelle accentuée du vers ainsi que des phonèmes qui éventuellement la suivent. Si l'homophonie est suivie d'une hétérophonie consonantique, on parle *d'assonance*.

Contre-asonance : homophonie des consonnes mais pas des voyelles.

2. Rôle de la rime

- fonction mnémotechnique
- rôle de structuration du vers et du poème
- rôle associatif : associe les mots qui se trouvent à la rime

II. Historique

Absente de la versification latine classique.

Apparaît dans la poésie latine chrétienne (peut-être sous l'influence du système hébraïque). Les poèmes les plus anciens (langue vulgaire) sont assonancés. Ce type de rime prédomine jusqu'au 13^{ème}.

À partir du 13^{ème}, la rime se développe mais pas très riche.

Au 14^{ème}, elle est ornée de façon plus judicieuse (artifices des Grands Rhétoriciens), poésie purement formelle :

- rime léonine : sur 2 syllabes
- rime équivoquée : le mot entier
- rime dérivative : mots de même racine
- rime grammaticale : formes fléchies d'un même mot
- vers holorimes
- rime annexée : dernière syllabe de la rime est reprise au vers suivant
- rime fratrisée : à la fois annexée et équivoquée
- rime enchaînée
- vers léonin : les deux hémistiches riment ensemble
- rime batelée : fin du vers rime avec le mot à la césure du vers suivant
- rime brisée : vers riment par la césure
- rime couronnée : répète la syllabe de la rime (« apparente rime »)
- double couronne : même phénomène à la césure et à la fin du vers
- rime emperiere : syllabe de la rime triplée
- rime senée : tous les mots commencent par la même consonne.

III. La rime classique

Du Bellay puis Malherbe demandent une mise en ordre de la rime, moins artificieuse et plus pure.

1. Qualité de la rime

Proscription de toute recherche excessive : la rime est limitée à la fin du vers et subordonnée au sens :

- **rime pauvre** : une seule homophonie qui porte sur la dernière voyelle accentuée en syllabe ouverte
- **rime suffisante** : V + C ou C + V
- **rime riche** : C + V + C ; V + C + C ; C + C + V ; V + C + V (rime double ou léonine)

2. Pureté de la rime

Avec l'évolution de la prononciation et la chute des consonnes finales apparaissent des conflits entre phonèmes et graphèmes.

La théorie classique veut que la rime satisfasse l'œil et l'oreille d'où certaines règles :

Si les consonnes muettes finales ne fournissent pas de liaison éventuelle par le même son, c'est impossible (ex. : flanc/sang = oui ; flanc/ronflant = non) Par conséquent, on ne peut faire

rimer un pluriel avec un singulier, *etc.* Cette règle se justifiait quand toutes les consonnes étaient prononcées. *Rime normande* : consonne muette avec consonne prononcée (aimer/mer)

3. Nature des mots à la rime

- rien de facile ou de banal
- interdictions : même mot ; mots de la même famille ; même suffixe ; même désinence ; mots non accentués comme les prépositions
- rime faible : mots de même série morphologique (vous/nous)
- mots clichés : ombres/sombres ; oppositions courantes : montage/campagne ; sens voisins : père/mère
- au contraire, on favorise les rapports imprévus ou les différences de volume de mots (un mot bref avec un mot long)

4. Disposition des rimes

- **rimes plates** (ou suivies ou jumelles) : 2 à 2
- **rimes croisées** (ou entrelacées ou alternées) : abab
- **rimes embrassées** : abba
- ces 3 systèmes peuvent se trouver réunis : rimes mêlées
- rime continue
- *rhythmus tripertitus* : même rime se répète tous les trois vers aabccbddd
- *rhythmus quadripertitus* : tous les 4 vers aaabcccbbddd

5. L'alternance des rimes

Féminine/masculine

IV. Évolution de la rime et des homophonies

La période romantique se manifeste par une certaine recherche

Au 20^{ème}, souvent abandonnée ou bien s'écarte de la rime classique : les règles liées à la graphie sont abandonnées et l'alternance n'est plus systématique.

Invention de nouvelles règles ou encore, redécouverte des techniques des Rhétoriciens.

V. Les sonorités à l'intérieur du vers

Retour des sonorités à l'intérieur du vers :

- **assonance** : retour de voyelles (ne pas confondre avec la rime assonancée)
- **allitérations** : répétition de C

Chapitre III : Syntaxe et vers

Pour Benveniste, le rythme doit toujours être rapporté à la forme : aspect mouvant et insaisissable du rythme.

Beaucoup de théories sur le rythme.

Rythme : retour périodique d'un repère constant.

Structure et articulation rythmique du vers français : césure ; organisation syntaxique (accents, coupes, mesures)

I. Historique

Poésie antique : répartition - ? indépendante de la syntaxe (la linguistique n'intervient pas)
Plus tard, dès que la poésie cesse d'être soutenue par la mélodie, des facteurs linguistiques interviennent.

Classique : compromis avec la loi de concordance (les groupements syntaxiques correspondent aux limites métriques).

II. Structure du vers

Structure métrique : césures, rimes ; coupes

1. Les accents

- **fixes** : rime, césure
- **accent tonique** : dernière syllabe du mot ou groupe de mots
- **accent grammatical** : marque les grandes articulations de la phrase
- **accent oratoire** : sur la 1^{ère} syllabe d'un mot pour lui donner une importance (accent subjectif).

2. La césure (marqué par //)

C'est un repère pour l'oreille, un repos.

- **césure épique** : sur un *e* non élidable apocopé
- **césure lyrique** : après un *-e* atone compté
- **césure enjambante** : juste devant un *-e* atone, la césure passe au milieu du mot (égli//se)

Avec le classicisme, ces types de césure sont interdits.

Avec le romantisme, la césure cesse d'avoir une marque syntaxique, elle n'est plus forcément un accent grammatical.

Avec la poésie moderne, retour de types spéciaux de césure.

3. Coupes et mesures

- **mesure** : groupe syllabique entre 2 accents
- **coupe** : séparation de mesures (/)

L'hémistiche peut être simple (sans coupe) ou composé.

La coupe est en principe après l'accent.

- **coupe épique** : sur un *e* apocopé (absente de la poésie classique)
- **coupe enjambante** : devant syllabe en *-e* final compté
- **coupe lyrique** : souvent, c'est un choix de lecture

La succession des mesures fait le rythme interne du vers, fondé sur le nombre syllabique de segments voisins.

Rapports extrêmement variés : 3/3//3/3 ; 4/2//4/2 etc. mais des matrices rythmiques préférentielles apparaissent dans de longs ensembles (avec aussi, des effets de rupture.)

III. Concordance et discordance

1. Règles de concordance

Coïncidence entre articulations métriques et articulations grammaticales : coïncidence accents fixes/grammaticaux (interdiction de l'enjambement).

L'articulation métrique répète la structure phrastique, d'où des altérations syntaxiques (ellipses, inversions...) pour que ça fonctionne.

C'est par la coïncidence ou le décalage entre les accents métriques fixes et les accents grammaticaux que se définissent les phénomènes de concordance ou de discordance entre phrase et mètre.

2. Effets de discordance

Les écarts à la règle sont des faits de style.

À partir du 18^{ème} dans la grande poésie puis courante chez les Romantiques.

- **enjambement** : simple débordement des groupements de la phrase par rapport à ceux du mètre
- **rejet** : un élément bref, placé au début d'un vers ou d'un hémistiche, ce qui lui donne une valeur particulière
- **contre-rejet** : c'est l'inverse, à la fin d'un vers, lié au vers ou à l'hémistiche suivant

la césure n'est plus respectée mais continue à jouer son rôle (comme un souvenir).

Phénomène interne : d'hémistiche à hémistiche ; externe : de vers à vers.

Chapitre IV : strophes et poèmes à forme fixe

I. Historique

II. La strophe

Groupement de vers séparé d'un autre par un blanc typographique.

1. Définition

Unité de sens (et donc, d'unité grammaticale)

Système clos et déterminé de rimes.

À partir du 16^{ème}, on emploie le terme de *stance* : strophes dans les passages lyriques des pièces de théâtre.

Couplet : strophe dans une chanson gaie.

- le blanc typographique n'est pas obligatoirement le signe de la strophe (ex. : les deux tercets d'un sonnet) et inversement de son absence
- une succession de rimes plates ne permet pas de définir une structure
- il faut un système complet d'homophonies finales, chacune ayant son répondant dans la strophe.

2. Structuration de la strophe par

a. homophonies finales

- Structures de base (croisées, embrassées, *tripertitus*, *quadripertitus*) ;
- strophe simple : système complet et clos par le dernier vers
- strophe prolongée : reprise de la rime soit pour clore (ababa) soit pour relancer une nouvelle combinaison (ababccb)
- strophe composée : plusieurs combinaisons complètes (ababbccdd)

b. système des mètres

dans les cas d'hétérométrie.

c. la césure strophique

permet l'équilibre et l'articulation des constituants

3. Types de strophes

Nom lié au nombre de vers :

- quatrain et quintil : 2 rimes
- sizain : 3 rimes
- septain : septain romantique le plus connu
- huitain
- neuvain
- dizain
- *etc.* jusqu'au seizain.

Rapport nombre de vers/nombre de syllabes des mètres :

- strophe carrée : égaux (ex. : dizain en décasyllabes)
- strophe verticale : nombre de syllabes très inférieur
- strophe horizontale : inverse

4. Liens entre les strophes

Si enchaînement des rimes d'une strophe à l'autre :

- **rime inverse** : reprend les mêmes rimes dans un autre ordre
- **rime concaténée** : dernière rime d'une strophe reprise au début de la suivante
- **rime disjointe** : rime qui ne trouve son répondant que dans la strophe suivante (rime orpheline)

III. Poèmes à forme fixe

1. Hérités de l'époque médiévale

Chansons de geste divisées en laisses (idem pour les lais) : nombre indéterminé de strophes à formes variables.

À partir du 13-15^{ème} siècle :

- **triolet** : 8 vers sur deux rimes (AbaAabAB les maj. Marquent les vers intégralement répétés)
- **rondeau** : 3 strophes (5v. – 3v – 5v sur 2 rimes, avec beaucoup de variantes possibles)
- **virelai** : sur 2 rimes et 3 strophes + refrain de 5 vers repris à la fin des deux autres strophes. Heptasyllabes.
- **Ballade** : 3 strophes suivies d'un envoi sur les mêmes rimes ; les strophes et l'envoi se terminent par un refrain. Les deux formes les plus fréquentes : 3 huitains d'octosyllabes + quatrain (petite ballade) ; 3 dizains de décasyllabes + quintil (grande ballade) ; chant royal : grande ballade avec 5 strophes.

2. Hérités de la Renaissance

Héritage antique pour les genres courts

Héritage italien : *terza rima* ; sextine ; villanelle ; sonnet.

L'**ode** de Ronsard :

- d'abord formée de triades : strophe – antistrophe – épode plus courte sur le modèle pindarique
- puis poèmes plus brefs. Le mot *ode* finit par désigner une tonalité lyrique et élogieuse.

Malherbe : ode « héroïque » en dizains d'octosyllabes. Hugo lui donne des formes extrêmement variés.

La sextine : 6 strophes de six vers + envoi de 3 vers avec reprise des mêmes mots à la rime de toutes les strophes dans un ordre différent. (très complexe)

La villanelle : suite de tercets sur deux rimes avec un système de répétitions : 1^{er} et 3^{ème} vers du 1^{er} tercet repris alternativement comme refrain des tercets suivants.

Le sonnet : importé d'Italie vers 1538 (de Pétrarque).

Sonnet régulier : 2 quatrains + 1 sizain (1 distique + 1 quatrain à rimes croisées)

abba abba ccdede (sonnet français). Dans le sonnet italien, le quatrain est embrassé : abba abba ccd eed.

Les 1ers sonnets sont en décasyllabes puis l'alexandrin s'impose.

Forme boudée par les Classiques puis nouvelle vogue avec les romantiques. Très grande souplesse.

3. hérités du 19^{ème}

Pantoum (ou *pantoun*) : de la poésie malaise, fondé sur l'entrecroisement et la répétition des vers, des rimes, des thèmes.

aB1aB2 B1C1B2C2 C1etc.

La forme fixe a longtemps fonctionné comme signal de poéticité mais limitations.

IV. Évolution

Disparition des formes fixes, apparition du vers libre et donc, du « poème libre ».

caractéristiques : spatialisation qui réorganise l'espace de la page (*Coup de dés*) ;

individualisation de la forme : chaque poète élabore sa propre forme qui lui correspond.

Conclusion

Paramètres formels :

- le blanc qui marque le silence
- le nombre qui est maître du rythme.